



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de Poitiers

Livret de suivi de l'étudiant fonctionnaire stagiaire en responsabilité Second degré 2016-2017



Bienvenue dans l'académie de Poitiers

Sommaire

Mot de bienvenue d'Anne BISAGNI-FAURE, rectrice de l'académie de Poitiers, chancelière des universités de Poitou-Charentes	page 3
Mot de bienvenue de Mario COTTRON, directeur de l'ESPE	
Les différents interlocuteurs	page 4
Les parcours de formation	page 6
1. Les stagiaires titulaires d'un M1	page 6
2. Les stagiaires titulaires d'un M2 non MEEF	page 8
3. Les stagiaires titulaires d'un M2 MEEF	page 8
4. Les maquettes	page 9
Les outils de positionnement	page 11
1. Le bilan d'étape tuteur (Rectorat & ESPE)	page 11
2. Le rapport de visite (Rectorat & ESPE)	page 13
3. Le rapport final du tuteur-accompagnateur (Rectorat)	page 15
4. La fiche d'auto-évaluation et de co-évaluation	page 17
Textes de référence - Le référentiel de compétences	page 18
1. Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	page 19
2. Compétences partagées avec tous les professeurs	page 22
Calendriers universitaires 2016 – 2017	page 24
Informations pratiques	page 26
Contacts	page 27

Bienvenue dans l'académie de Poitiers

Bienvenue dans l'académie de Poitiers !

Vous allez exercer cette année un métier de l'enseignement ou de l'éducation en alternance : un mi-temps où vous bénéficierez d'une formation spécifique à ces métiers, de l'école maternelle à l'université !

La loi de refondation de l'École a rétabli une formation initiale de qualité fondée sur une entrée progressive dans le métier, dispensée à l'ESPE et en établissement, en pleine responsabilité.

Enseigner est un métier qui s'apprend. Leviers essentiels pour améliorer la réussite des élèves, les deux composantes de votre formation sont d'égale importance : elles sont la garantie que votre apprentissage sera à la fois théorique et pratique, qu'il articulera les savoirs savants, la connaissance de l'institution, et les compétences nécessaires à l'exercice de ce métier exaltant mais difficile dans lequel vous entrez.

Le développement d'une culture commune à tous les enseignants et à l'ensemble de la communauté éducative doit notamment vous permettre de contribuer à des projets transversaux et interdisciplinaires ; la recherche sera au cœur des enseignements qui seront dispensés à l'ESPE.

Ce livret, réalisé en pleine collaboration entre les services du rectorat et ceux de l'ESPE, en est le témoignage. Il vous montre combien tous les acteurs impliqués dans votre formation travaillent avec un objectif commun, votre réussite durant cette année de stage, et la réussite des élèves qui vous sont confiés.

Je tiens à vous souhaiter, à l'orée de cette année pour vous si importante, tout l'épanouissement personnel et toute la réussite professionnelle possibles, en gardant en tête l'objectif qui doit nous être commun : la réussite de tous les élèves, et l'épanouissement dans leur parcours de citoyen, leur vie future, sociale et professionnelle.

Anne BISAGNI-FAURE

Rectrice de l'Académie de Poitiers,
Chancelière des Universités.

Lauréats des concours de recrutement pour exercer comme enseignants ou comme conseillers principaux d'éducation, vous allez bénéficier cette année d'une formation par alternance. C'est une réelle chance qui vous est offerte de compléter votre formation par ces apports croisés qui relèvent d'une formation à la fois universitaire et professionnelle.

Le livret qui est entre vos mains s'adresse à l'ensemble des stagiaires du second degré, quel que soit votre profil antérieur et le parcours de formation adapté qui vous est proposé au sein de l'ESPE. Ce document vous fournit toute information sur les attentes des personnels experts qui vont vous accompagner tout au long de cette année (votre tuteur au sein de votre établissement d'affectation, votre référent au niveau de l'ESPE), que cela concerne la progression de votre pratique et le niveau attendu de maîtrise des compétences professionnelles ou les modalités d'évaluation de vos activités professionnelles.

Ce livret, qui traduit une réelle complémentarité entre les acteurs de l'académie et ceux de l'ESPE, doit vous guider pour mieux appréhender les enjeux de la formation par l'alternance dans laquelle vous vous engagez. L'implication de chacun, des tuteurs et référents et de vous qui embrassez cette exigeante profession, n'a pour objet que la réussite de tous les élèves qui vous seront confiés tout au long de votre carrière.

Mario COTTRON

Directeur de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation
De l'académie de Poitiers

Les différents interlocuteurs

Pendant l'année de stage, le fonctionnaire stagiaire est en lien permanent avec des interlocuteurs divers, qu'il lui revient de bien identifier :

- chaque professeur ou personnel stagiaire est accompagné par un **professeur ou personnel tuteur (Rectorat)**, dont le rôle est de l'accompagner, de le guider, d'infléchir ses pratiques, etc. Le professeur ou personnel tuteur **visite le stagiaire dans sa classe ou dans sa spécialité**, le reçoit dans la ou les siennes, et rédige des bilans d'étape pour faire le point sur les évolutions du stagiaire. Le rôle du tuteur est formatif.
- à l'**ESPE**, le professeur ou personnel stagiaire est accompagné par un **formateur référent**. Le professeur ou personnel stagiaire est en contact avec des formateurs, que ceux-ci soient des enseignants de l'université ou des enseignants ou personnels en temps partagé entre l'ESPE et des établissements scolaires. Ces formateurs délivrent des enseignements disciplinaires ou transversaux, de la validation desquels dépend l'obtention du M2 (pour les étudiants qui n'en seraient pas titulaires). Les étudiants déjà titulaire d'un M2 suivent une formation adaptée (adaptée ne signifie pas « allégée »). Cette formation comprend un volume horaire équivalent à celui du M2 (enseignement + travail personnel). **Les formateurs-référents effectuent aussi, durant l'année, une visite du stagiaire dans l'une de ses classes ou dans sa spécialité, qui donne lieu à la rédaction d'un rapport de visite.**

Tous les documents utiles à la formation professionnelle seront stockés puis publiés dans le portfolio numérique de stage, partagés au besoin avec tuteur et référent. Le stagiaire garde ainsi trace de sa progression tout au long de l'année.

- dans son établissement, le professeur ou personnel stagiaire est confronté à des interlocuteurs divers, au premier rang desquels le **chef d'établissement**, supérieur hiérarchique des enseignants et des personnels, qui rédige un rapport final sur le stagiaire.
- la tutelle pédagogique est assurée par les corps d'inspection – **I'A-IPR** (Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional) ou **I'EN-ET-EG** (Inspecteur de l'éducation nationale enseignement technique – enseignement général), qui effectuent en fin d'année une **visite pour avis de titularisation**.

Le fonctionnaire stagiaire ne doit jamais hésiter à saisir ces différents interlocuteurs : tous sont là pour l'aider dans sa professionnalisation, et lui apporter le soutien nécessaire s'il rencontre des difficultés. Ils jouent tous un rôle dans la titularisation du stagiaire en fin d'année. Cette titularisation se fait par rapport aux textes de référence et au **référentiel de compétences** (pages 19 à 23).

Les différents interlocuteurs n'ont cependant pas le même point de vue :

- les tuteurs et les formateurs sont dans un point de vue formatif : ils évaluent les compétences au regard de l'investissement du stagiaire dans sa formation, du travail fourni, des progrès accomplis.
- le chef d'établissement évalue le stagiaire au regard de son investissement dans l'établissement, de sa pratique pédagogique et de son rayonnement.
- l'inspecteur évalue la pratique pédagogique en classe ou dans la spécialité, en tenant compte de l'ensemble de l'année, des progrès des élèves, et de la façon dont le stagiaire a su ou non surmonter les difficultés rencontrées.

L'évaluation finale est portée au vu de ces différents éléments par un jury (le CA2D), dont le rôle est de titulariser ou non les stagiaires. Tous les stagiaires pour lesquels un doute subsiste sont convoqués à un oral devant le jury du CA2D : ce n'est qu'au terme de cet oral que la décision finale est prise.

Attention : aucune titularisation ne peut être effective si un M2 n'a pas été validé par l'ESPE.

Les parcours disciplinaires préparés sous la mention MEEF 2nd degré

Université de Poitiers

Composante	Parcours MEEF	Responsables du parcours	Référent ESPE
Sciences Fondamentales Appliquées	Mathématiques	youssef.barkatou@univ-poitiers.fr franck.dupont@univ-poitiers.fr	franck.dupont@univ-poitiers.fr eric.ouvrard@univ-poitiers.fr didier.gaulon@univ-poitiers.fr
	Sciences industrielles pour l'ingénieur	jean.marie.meslier@univ-poitiers.fr laurent.goumy@univ-poitiers.fr	laurent.goumy@univ-poitiers.fr
	Sciences Physiques & Chimiques	laurence.bonneau@univ-poitiers.fr sophie.rousselet@univ-poitiers.fr eric.nieutin@univ-poitiers.fr	eric.nieutin@univ-poitiers.fr
	Sciences de la vie et de la terre	olga.otero@univ-poitiers.fr yannick-joseph.lhommedet@ac-poitiers.fr	yannick-joseph.lhommedet@ac-poitiers.fr
Lettres et Langues	Lettres	patricia.gauthier@univ-poitiers.fr celine.teillet@ac-poitiers.fr nathalie.niel@ac-poitiers.fr	celine.teillet@ac-poitiers.fr nathalie.niel@ac-poitiers.fr
	Anglais	jean.charles.khalifa@univ-poitiers.fr christian.fradin@univ-poitiers.fr	christian.fradin@univ-poitiers.fr katy.garnier-colas@ac-poitiers.fr anne.gobin@ac-poitiers.fr
	Allemand	elisabeth.mott@univ-poitiers.fr valerie.de.daran@univ-poitiers.fr	severine.grillet@ac-poitiers.fr elvire.doukoure@ac-poitiers.fr
	Italien	bianca.abram@univ-poitiers.fr (Concolino)	bianca.abram@univ-poitiers.fr (Concolino)
	Espagnol	cecile.quintana@univ-poitiers.fr christine.saivres@univ-poitiers.fr	christine.saivres@univ-poitiers.fr marie.quesney@ac-poitiers.fr
Sciences Humaines et Arts	Philosophie	vincent.gerard@univ-poitiers.fr brice.casanova@ac-poitiers.fr	brice.casanova@ac-poitiers.fr
	Histoire Géographie	laurence.montel@univ-poitiers.fr camille.hochedez@univ-poitiers.fr fabienne.gaudineau@univ-poitiers.fr	fabienne.gaudineau@univ-poitiers.fr
	Musique et enseignement musical	chantal.pelhate@univ-poitiers.fr frederique.darthout@univ-poitiers.fr	frederique.darthout@univ-poitiers.fr
	Sciences économiques et sociales	stephane.vaquero01@univ-poitiers.fr david.henaux@univ-poitiers.fr	david.henaux@univ-poitiers.fr
Faculté des Sciences du Sport	Education physique et sportive	stephanie.boleda@univ-poitiers.fr nicolas.hayer@univ-poitiers.fr	jerome.boissinot@ac-poitiers.fr jean.michel.hebert@univ-poitiers.fr
PLP	Mathématiques et Sciences	laurence.bonneau@univ-poitiers.fr sophie.rousselet@univ-poitiers.fr	eric.nieutin@univ-poitiers.fr
	Lettres-Histoire-Géographie	lidwine.ripoche@ac-poitiers.fr	lidwine.ripoche@ac-poitiers.fr
	Autres disciplines	corinne.gregoire@ac-poitiers.fr	corinne.gregoire@ac-poitiers.fr
ESPE	Encadrement éducatif	etienne.douat@univ-poitiers.fr stephane.bravard@univ-poitiers.fr	stephane.bravard@univ-poitiers.fr

Université de La Rochelle

Composante	Parcours MEEF	Responsables du parcours	Référent ESPE
Sciences Fondamentales Appliquées	Mathématiques	frederic.testard@univ-lr.fr	frederic.testard@univ-lr.fr
	Physique-Chimie	jean.rene.cherouvrier@univ-lr.fr	jean.rene.cherouvrier@univ-lr.fr
	SVT	mickael.airaud@univ-lr.fr	mickael.airaud@univ-lr.fr
FLASH	Histoire Géographie	tangi.villerbu@univ-lr.fr	tangi.villerbu@univ-lr.fr

Les parcours de formation

Les plans de formation sont adaptés aux types des stagiaires.

1. Les stagiaires titulaires d'un M1



Vous suivrez la formation conformément à la maquette ci-dessous

1.1 Second degré

(Document édité le 28 juin 2016 sous réserve de la validation à la CFVU)

MASTER MEEF 2nd DEGRE tronc commun											
	INTITULE UE	ECTS UE	Libellé EC	Heures étudiant	CM	TD	TP	coef	Modalités de contrôle des connaissances Session 1	Modalités de contrôle des connaissances Session 2	Mutualisé
SEMESTRE3	UE1	12		52				4			
	SAVOIRS POUR ENSEIGNER		Maitrise des programmes	10		10		1	Selon parcours	Selon parcours	non
			Apprendre et faire apprendre	10	4	6		1			oui
			LVE Anglais ou Espagnol (plateforme)	12			12	1			Oui sauf Parcours Langues
			Evaluations - socle commun	10	6	4		3			oui
	Evaluations – socle commun (spécifique)	10		10		non					
	UE2	6		20				2			
	FORMATION A LA RECHERCHE		Recherche documentaire, veille	4			4	1	1 écrit dossier	pas de session 2	oui
			Méthodologie et apports scientifiques	10			10				oui/non
			Recherche appliquée	6			6				non
UE3	12		45				4				
EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL		Exploitation du stage, analyse de	25			25	3	CC : 1 écrit coef 3 + 1 écrit coef 1	pas de session 2	non	
		Communication professionnelle	10			10				oui	
		Culture numérique	10			10				1	oui
SEMESTRE 3	30		117	10	30	77	10				
SEMESTRE4	UE1	9		39				3			
	SAVOIRS POUR ENSEIGNER		Maitrise des programmes	15		15		1	Selon parcours	Selon parcours	non
			Diversité, hétérogénéité (commun PE PLC)	24	6	8		2	1 écrit	pas de session 2	oui
			Diversité, hétérogénéité (spécifique)								
	UE2	6		15				2			
	FORMATION A LA RECHERCHE		Méthodologie, analyse	8			8	1	mémoire + soutenance	pas de session 2	oui/ non
			Recherche appliquée	7			7				non
	UE3	15		45				5			
	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL		Exploitation du stage et analyse de pratiques	30			30	5	oral à partir du portfolio numérique de stage	pas de session 2	non
			Projet interdisciplinaire et partenarial (commun PE CPE)	15			15	1	oral + dossier collectif	pas de session 2	oui
SEMESTRE 4	30		99	6	33	60	10				
TOTAL MASTER 2	60		216	16	63	13					

(Pour les modalités de contrôle des connaissances, se référer au règlement d'examens qui sera distribué courant septembre 2016)

1.2 Encadrement Educatif :

(Document édité le 28 juin 2016 sous réserve de la validation à la CFVU)

MASTER MEEF Encadrement Educatif										
	INTITULE UE	ECTS UE	Libellé EC	Heures étudiant	CM	TD	TP	coef	MCC session1	MCC session2
SEMESTRE 3	UE1	15		52	15	15	22	5	CC	
	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE		Recherches-actions en éducation	20	10	10		2	Ecrit ou Oral	Note conservée
			Pratiques de terrain et expérimentation	20	5	5	10			
			LVE anglais plateforme	12			12	1	Ecrit	
	UE2	6		20	2	18	0	2	ET	
	RECHERCHE APPLIQUEE		Méthodologie de recherche en éducation	14	2	12			Avancement mémoire	Note conservée
			Veille documentaire	6		6				
UE3	9		30	14	16	0	3	ET		
EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL		Analyse de pratique professionnelle	24	14	10			Soutenance (30 mn)	Note conservée	
		Conduite de réunion	6		6					
SEMESTRE 3	30		102	31	49	22	10			
SEMESTRE 4	UE1	9		35	5	15	15	3	CC	
	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE		Recherche-Action en éducation	15	5	10			Ecrit ou Oral	Note conservée
			Pratiques de terrain et expérimentation	20		5	15			
	UE2	6		15	2	13	0	2	ET	
	RECHERCHE APPLIQUEE		Méthodologie de recherche en éducation	15	2	13			Mémoire (coef 2) Soutenance (coef 1-45 mn)	Note conservée
	UE3	15		60	12	48	0	5		
	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL		Analyse de pratiques professionnelle	21	4	17		5	ET Oral (45 mn)	Note conservée
Techniques de communication			12	4	8					
Gestion de conflit			12	4	8					
Projet interdisciplinaire			15		15		1	CC Ecrit - Oral	Note conservée	
SEMESTRE 4	30		110	19	76	15	10			
TOTAL MASTER 2	60		212	50	125	37				

(Pour les modalités de contrôle des connaissances, se référer au règlement d'examens qui sera distribué courant septembre 2016)

2. Les stagiaires titulaires d'un M2 non MEEF



3. Les stagiaires titulaires d'un M2 MEEF



4. Les maquettes

Vous suivrez une formation adaptée conformément à la maquette ci-jointe :

4.1 Second degré :

(Document édité le 28 juin 2016 sous réserve de la validation à la CFVU)

Parcours adaptés PLC - PLP 2016-2017														
							Les Parcours							
		HE	CM	TD	TP	Co	P4	P6	P5			Mutualisé		
SEMESTRE 3	UE1	12				4	52	62	20	CC 2 écrits coef 1 chacun + 1 écrit coef 3 + une évaluation selon parcours coef 1 - pas de session 2				
	SAVOIRS POUR ENSEIGNER	Maîtrise des programmes	10		10		1	10	10	10	selon parcours		non	
		Apprendre et faire apprendre	10	4	6		1	10	10		CC 2 écrits coef 1 chacun et 1 écrit coef 3 - pas de session 2		oui	
		LVE Anglais ou Espagnol	12			12	1	12	12		oui sauf parcours LVE			
		Evaluations - socle commun (mutualisé PLC, PLP)	10	6	4			10	10		oui			
	UE2	FORMATION A LA RECHERCHE	Evaluations - socle commun (spécifique disciplinaire)	10		10		3	10	10	10	non		
			recherche documentaire, veille	4			4					1 écrit (dossier) - pas de session 2		oui
			méthodologie et apports scientifiques	10			10	1				1 écrit (dossier)		oui
	UE3	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL	recherche appliquée	6			6					non		
			Exploitation du stage, analyse de pratiques	25			25	3	25	25	25	CC 1 écrit coef 3 + 1 écrit coef 1 - pas de session 2		non
Communication professionnelle			10			10		10	10		1 écrit		oui	
SEMESTRE 3		30					87	87	46					
Options selon parcours														
Journées thématiques						18			18	CC				
Projet collaboratif						6			6	Ecrit intermédiaire				
Analyse de pratique						10	10	10						
Culture numérique (spécifique)						4	4	4						
Recherche documentaire, veille						4	4	4						
Initiation à la recherche en éducation						10	10	10		Ecrit intermédiaire				
Volume horaire			0	0	34		121	126	88					
SEMESTRE 4	UE1	8				3	38	38	26	CC 1 écrit coef 2 + une évaluation selon parcours coef 1 - pas de session 2				
	SAVOIRS POUR ENSEIGNER	Maîtrise des programmes	15		15		1	15	15	15	Selon parcours		non	
		Diversité, hétérogénéité (commun PLC, PLP)	24	6	8		2	24	24	10	1 écrit		oui	
	UE2	FORMATION A LA RECHERCHE	Diversité, hétérogénéité (spécifique dis)	16			2			0	non			
			méthodologie, analyse	8			8	1				Mémoire + soutenance - pas de session 2		oui
	UE3	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL	Recherche appliquée	7			7				non			
			Exploitation du stage et analyse de pratiques	30			30	6	30	30	30	Oral à partir du portfolio - pas de session 2		non
	SEMESTRE 4	Options selon parcours	Projet interdisciplinaire et partenarial (commun CPE)	15			15	1			Dossier collectif (coef 1) - pas de session 2		oui	
			Journées thématiques								24	CC		
	Projet collaboratif						6			6	Ecrit + Oral			
Initiation à la recherche en éducation						10	10	10		Ecrit + oral				
Volume horaire						18	79	79	86					
Volume annuel							200	204	164					

Pour les parcours P4-P6 et P6, les enseignements sont évalués et pris en compte par l'ESPE pour avis sur titularisation

Les contenus des journées thématiques, les propositions de projets collaboratifs et les thèmes de l'initiation à la recherche seront précisés par l'ESPE lors des réunions de rentrée.

(Pour les modalités de contrôle des connaissances, se référer au règlement d'examens qui sera distribué courant septembre 2016)

4.2 Encadrement Educatif :

(Document édité le 28 juin 2016 sous réserve de la validation à la CFVU)

Parcours adaptés Encadrement Educatif 2016-2017									
INTITULE UE	ECTS UE	Libellé EC	Heures	Parcours 4 DU Fonctionnaire stagiaire titulaire des autres masters	6 DU Diplôme de spécialité de Licence, Parcours de 3 ans	5 DU Professeur stagiaire titulaire des HEEP	MCC session1	MCC session2	
SEMESTRE 3	UE1	15	52	52	52	0	CC		
	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE		Recherches-actions en éducation	20	20	20		Oral ou Ecrit	Note conservée
			Pratiques de terrain et expérimentation	20	20	20			
			LVE anglais plateforme	12	12	12		Ecrit	
	UE2	6	20	0	0	0	ET		
	RECHERCHE APPLIQUEE		Méthodologie de recherche en éducation	14				Avancement mémoire	Note conservée
			Veille documentaire	6					
	UE3	9	40	40	40	30	ET		
	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL		Analyse de pratique professionnelle	24	24	24	24	Soutenance (30 mn)	Note conservée
			Culture numérique	10	10	10			
		Conduite de réunion	6	6	6	6			
Options selon parcours			44	10	20	24			
Module 1		Journées thématiques	18			18	CC	-	
Module 2		Projet collaboratif	6			6	écrit intermédiaire	-	
Module 3		Initiation à la recherche en éducation	10	10	10		écrit intermédiaire		
Module 4		Méthodologie	6		6				
Module 5		Recherche documentaire	4		4				
SEMESTRE 3	30		156	102	112	54			
SEMESTRE 4	UE1	9	35	35	35	0	CC		
	SAVOIRS DE RÉFÉRENCE		Recherche-Action en éducation	15	15	15		Ecrit ou Oral	Note conservée
			Pratiques de terrain et expérimentation	20	20	20			
	UE2	6	15	0	0	0	ET		
	RECHERCHE APPLIQUEE		Méthodologie de recherche en éducation	15				Mémoire (coef 2) Soutenance (surf+45mn)	Note conservée
	UE3	15	60	60	60	45			
	EXERCER EN CONTEXTE PROFESSIONNEL		Analyse de pratiques professionnelles	21	21	21	21	ET Oral (45 mn)	Note conservée
			Techniques de communication	12	12	12	12		
			Gestion de conflit	12	12	12	12		
			Projet interdisciplinaire	15	15	15			
Options selon parcours			38	10	10	30			
Module 1		Journées thématiques	24			24	CC	-	
Module 2		Projet collaboratif	6			6	Ecrit + Oral	-	
Module 3		Initiation à la recherche en éducation	8	10	10		Ecrit + Oral	-	
SEMESTRE 4	30		148	105	105	75			
VOLUME ANNUEL	60		304	207	217	129			

(Pour les modalités de contrôle des connaissances, se référer au règlement d'examens qui sera distribué courant septembre 2016)

Les outils de positionnement



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



BILAN D'ÉTAPE DU TUTEUR

N°1 – N°2 (Rayer les mentions inutiles)

STAGE DE MASTER 2 MEEF 2nd degré ou PARCOURS ADAPTE

Année universitaire 2016 - 2017

Nom – Prénom du tuteur-terrain :
Nom – Prénom de l'étudiant stagiaire :
Discipline :
Etablissement d'affectation :
Classe (s) :
Niveaux des classes prises en main :
Nombre d'heures en responsabilité :

Date :
Signature :

Les bilans d'étape du tuteur serviront de point d'appui lors des échanges de retour d'expérience entre l'étudiant et le référent-ESPE. Ils permettront à l'étudiant d'étayer sa réflexion sur sa pratique professionnelle, d'alimenter son portfolio numérique et seront pris en compte dans l'évaluation de son niveau professionnel.

Annexe : Référentiel de compétences

Compétences communes à tous les personnels d'éducation : C1, 2, 3...

Compétences communes à tous les professeurs : P1, 2, 3...

COMPÉTENCES	NIVEAU EXIGIBLE EN FIN D'ANNEE DE STAGESTER	NON OBSERVÉ	APPRECIATIONS, COMMENTAIRES DES COMPÉTENCES OBSERVÉES	
			POINTS FORTS	POINTS DE VIGILANCE
CC1, 2, 6 Compétences relatives à la prise en compte des éléments réglementaires et institutionnels de son environnement professionnel en lien avec les responsabilités attachées à sa fonction	Veille à son attitude et à son langage (ponctualité, assiduité, exigence de sécurité et de confidentialité, respect des membres de la communauté éducative). Veille à ce que l'expression de chaque élève respecte les valeurs de la République et de l'Ecole (égalité, neutralité, laïcité, équité, tolérance, refus de toutes les discriminations).			

<p>CC7, 10, 11, 12, 13 Compétences relationnelles, de communication et d'animation favorisant la transmission, l'implication et la coopération au sein de la communauté éducative et de son environnement.</p>	<p>Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges (utilisation d'un langage clair et adapté) avec les membres de la communauté éducative.</p> <p>Participe au travail d'équipe et aux différentes instances et conseils.</p>			
<p>CPI, 2 Compétences liées à la maîtrise des contenus disciplinaires et à leur didactique</p>	<p>Connaît les concepts clés, les savoirs et savoir-faire de sa discipline ou de ses domaines d'enseignement pour les cycles dans lesquels il enseigne.</p> <p>Met en œuvre les transpositions didactiques appropriées dans un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.</p>			
<p>CC3, 4, 5 CP3, 4, 5 Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves</p>	<p>Fixe les objectifs à atteindre, les moyens d'y parvenir (préparation en amont des séquences pédagogiques, inscrites dans une progression réfléchie) et donne du sens aux apprentissages.</p> <p>Prend en compte la diversité des élèves et s'assure de l'adéquation des propositions pédagogiques avec leur niveau.</p> <p>Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les élèves et le groupe classe sont encadrés, - il fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés, - il sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation, - il encourage et valorise les élèves. <p>Prend en charge le suivi du travail personnel des élèves.</p> <p>Met en place les outils et supports d'évaluation pour cibler les compétences à évaluer et réguler sa pratique.</p>			
<p>CC9 Compétences relatives à l'usage et à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication</p>	<p>A un usage professionnel des TIC (utilisation des outils numériques et des réseaux mis en place dans l'établissement). Est attentif à la manière dont les élèves mobilisent l'outil numérique.</p>			
<p>- CC14 Compétences d'analyse et d'adaptation de sa pratique professionnelle en tenant compte des évolutions du métier et de son environnement de travail</p>	<p>Prend en compte les conseils prodigués par les formateurs tuteur/référent et s'efforce d'améliorer sa pratique.</p> <p>Est capable de prendre du recul et de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités.</p>			
<p>APPRECIATION GENERALE</p>				

Nom du tuteur :

Date et signature :

Dates et procédure de transmission des bilans : voir rubrique page 26.

RAPPORT DE VISITE

STAGE de MASTER 2 ou MEEF 2nd degré ou PARCOURS ADAPTE

Année universitaire 2016-2017

Nom – Prénom du visiteur :
Nom – Prénom de l'étudiant stagiaire :

Discipline :
Etablissement :
Contexte :

Visite effectuée en classe de :
Date et horaire de la visite :
Nombre d'élèves présents :

Signature :

DESCRIPTION DES CONTENUS

Objectif de la séquence
dans laquelle s'inscrit la
séance observée :

Objectifs de la séance :

Déroulement de la séance :
-étapes
-contenus proposés

ANALYSE

Que fait l'étudiant
stagiaire ?

Nature de ses interventions

Que font les élèves ? -Attitudes -Apprentissages	
Outils, supports utilisés	

BILAN DE L'ENTRETIEN

Attitude réflexive de l'étudiant stagiaire (capacité à justifier les choix effectués, prendre du recul, proposer d'autres pistes...), réceptivité aux conseils	
Eléments supplémentaires	

SYNTHESE DE LA VISITE EN FONCTION DU REFERENTIEL DE COMPETENCES
--

Points forts	Axes de progrès et / ou pistes de travail

Rappel des compétences professionnelles :

P1 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et didactiques

P2 : Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Le rapport final du tuteur-accompagnateur

Fiche modèle à renvoyer à la DEC (Rectorat) / Juin 2017

(Le professeur stagiaire pourra prendre connaissance du contenu de cette fiche)

FONCTIONNAIRE STAGIAIRE	
NOM	Prénom
Discipline / Spécialité	
Etablissement	

PROFESSEUR TUTEUR - ACCOMPAGNATEUR ²	
NOM	Prénom
Discipline / Spécialité	
Etablissement	

Parcours de professionnalisation du stagiaire

Dates des visites effectuées :

Premier trimestre

Points positifs constatés en termes d'attitudes, de connaissances et de capacités :

- Quels ont été les besoins d'accompagnement prioritaires?
- Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...) :
- Évolutions observées sur cette période :

Deuxième trimestre

Axes de travail sur cette période :

- Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...) :
- Évolutions observées sur cette période :

Troisième trimestre

Axes de travail sur cette période

- Actions mises en œuvre (par le tuteur-accompagnateur, par le stagiaire, par l'établissement...) :
- Évolutions observées sur cette période :

² Si accompagnement partagé, ajouter le nom du deuxième tuteur-accompagnateur

Bilan final de ce parcours au regard du référentiel de compétences

Compétences acquises - Compétences à conforter - Compétence à développer

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation	
Bloc des compétences de 1 à 14	

Compétences partagées avec tous les professeurs	
Bloc des compétences de P1 à P5	

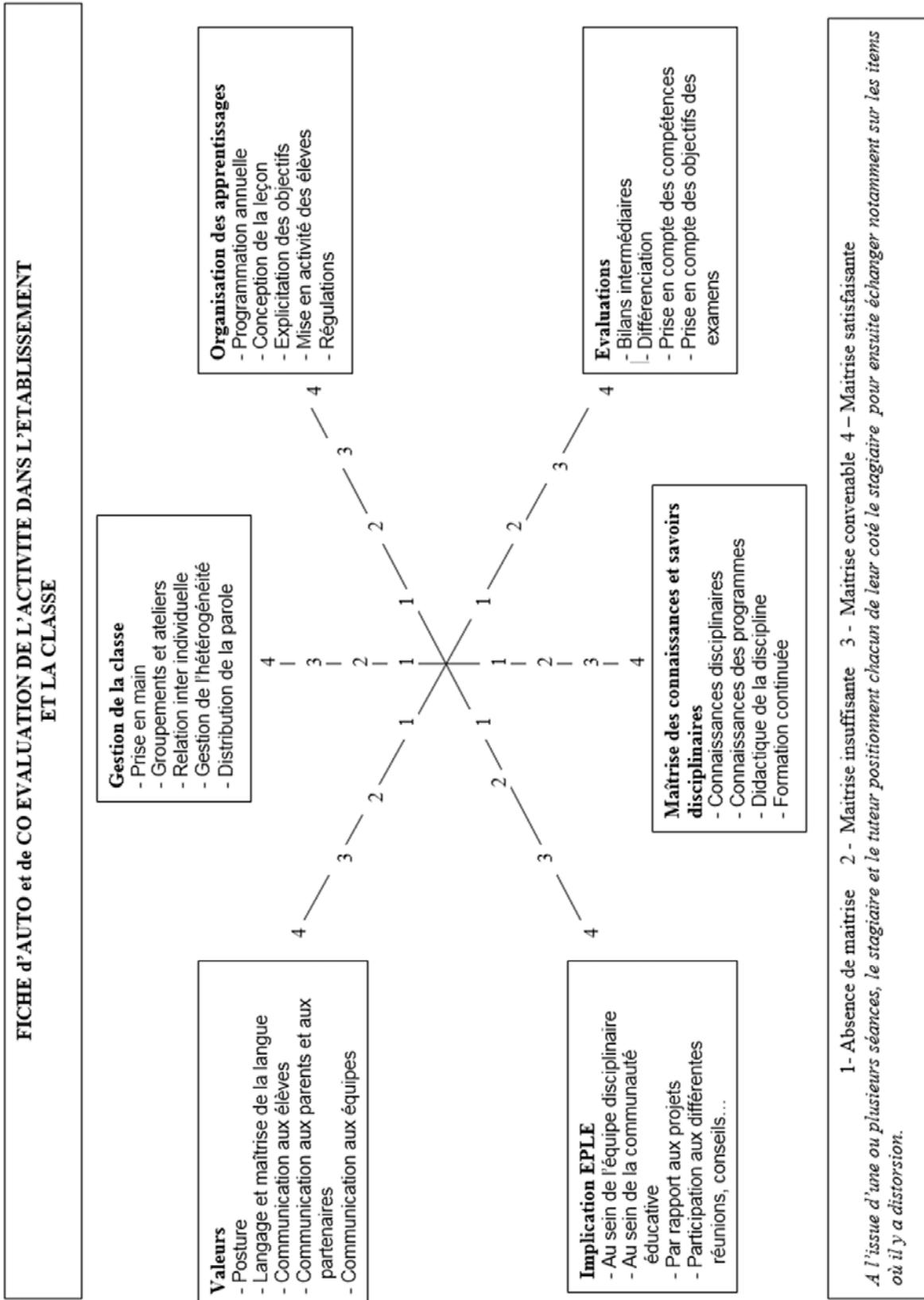
Compétences spécifiques des professeurs documentalistes	
Bloc des compétences de D1 à D4	

Compétences spécifiques des conseillers principaux d'éducation	
Bloc des compétences de C1 à C8	

Date:

Signature:

La fiche d'auto-évaluation et de co-évaluation



Textes de référence

Le référentiel de compétences

- Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République.
- Recrutement et formation initiale de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (décret n° 2013-768 du 23 août 2013).
- Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013) ; BO n°30 du 25 juillet 2013.
- Modalités d'organisation de l'année de stage : lauréats des concours de recrutement des **personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public** (circulaire n° 2014-080 du 17 juin 2014) BO n° 25 du 19 juin 2014.
- Modalités de formation initiale de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public stagiaires (arrêté du 18 juin 2014).
- Modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement public (note de service n° 2015-055 du 17-3-2015) ; BO n°13 du 26 mars 2015.

1. Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la nation assigne à l'école.

En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale.

Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République.

Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation <i>En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes éthiques et de responsabilité qui fondent leur exemplarité et leur autorité</i>	
1. Faire partager les valeurs de la République	Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.
	Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens
	Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.
Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves. <i>La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.</i>	
3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.
	Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.
	Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle de l'enseignement et de l'action éducative.
4. Prendre en compte la diversité des élèves	Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.
	Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du « projet personnalisé de scolarisation » des élèves en situation de handicap.
	Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.	Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.
	Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.
	Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.
	Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluri-professionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.
	Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.
	Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.
	Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.
	Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination, ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance.
	Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.
	Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.
Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.	
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication	Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.
	Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
	Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.
	Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.
	Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet.
	Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe	Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.
	Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.
	Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative	Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.
	Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.
	Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.
	Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.
12. Coopérer avec les parents d'élèves	Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents.
	Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.
	Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.
13. Coopérer avec les partenaires de l'école	Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'État, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.
	Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.
	Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.
	Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.
	Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action. Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

2. Compétences partagées avec tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'aptitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage, ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune	
<i>La maîtrise des savoirs enseignés et d'une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent à tous les professeurs d'avoir une vision globale des apprentissages, en favorisant la cohérence, la convergence et la continuité des enseignements.</i>	
P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux épistémologiques et les problèmes didactiques.
	Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissance et de compétence et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.
	Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.
P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.
	Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.
	Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.
Les professeurs, praticiens experts des apprentissages.	
P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégie d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.
	Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.
	Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter des difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.
	Sélectionner des approches didactiques appropriées eu développement des compétences visées.
	Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance
	Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.
	Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.
	Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.
	Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plateformes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.
	Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.
P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progressivité des apprentissages.
	Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.
	Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.
	Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leur capacité d'auto-évaluation.
	Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.
	Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Calendrier universitaire 2016-2017



Calendrier Master MEEF 2nd degré (PLC-PLP) - Rentrée 2016-2017 (Départements 86, 79, 16 et 17)

M1 Groupe A (disciplines des UFR L&L et SH) :
Lundis = cours ESPE (début lundi 08/09 à 9h30) ; autres = cours UFR

M1 Groupe B (disciplines des UFR SFA et FSS) :
Vendredis = cours ESPE (début vendredi 08/09 à 9h30) ;
autres = cours UFR

M2 Groupe A (Disciplines) : Ang., Arts plast., Eco., Ecogéog., Ed. civ. et moral., EP, Let. Class., Let. mod., Let. Hist., Philo., EEI
Formation disciplinaire : Lundi (début le 12/9)
Formation mutualisée :
sites ESPE Poitiers & ESPE Niort = Mardi (début le 13/9) / site ESPE Angoulême = Jeudi (début le 15/9)

M2 Groupe B (Disciplines) : All. autres P.P., Espagnol, Italien, Hist. géo., Math., Math's sciences, Phys. chimie, Ill., SVT
Formation disciplinaire : Mercredi (début le 14/9)
Formation mutualisée :
sites ESPE Poitiers & ESPE Angoulême = Jeudi (début le 15/9) / site ESPE Niort = Mardi (début le 13/9)

Site 17 (Origines) : All. Ang., Eco., Esp., Let. Hist., Math's, sciences, P.L.P., EEI

Formation mutualisée = Mardi

Site 17 (Origines) : Arts plast., Eco. géog., EP, Let. Class., Let. mod., Math's, Philo., Phys. chimie, SVT

Formation mutualisée = Jeudi

VOIR CALENDRIER DU SITE DE LA NOUILLE

Stages M1

Examens binationaux

Congés sociaux : pas de cours M2 (stagiaires)

SEMESTRE 1 ou 3												SEMESTRE 2 ou 4											
Mois	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	Mois	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	01 S	
02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	02 V	
03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	03 L	
04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	04 M	
05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	05 M	
06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	06 J	
07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	07 J	
08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	08 V	
09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	09 V	
10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	10 S	
11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	11 L	
12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	12 M	
13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	13 M	
14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	14 J	
15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	15 J	
16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	16 V	
17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	17 S	
18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	18 S	
19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	19 L	
20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	20 M	
21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	21 M	
22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	22 V	
23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	23 V	
24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	24 S	
25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	25 S	
26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	26 L	
27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	27 M	
28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	28 M	
29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	29 J	
30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	30 J	
31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	31 V	

SEMESTRES IMPAIRS												SEMESTRES PAIRS													
Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin		Juillet		Août	
01 L		01 J		01 S		01 M	Toussaint	01 J		01 D Jour de l'An	01 M	Stage M1	01 M	Pause pédagogique	01 S		01 L	Fête Travail	01 J		01 S		01 M		
02 M		02 V		02 D		02 M		02 V		02 L			02 J		02 D		02 M		02 V		02 J		02 M		
03 M		03 S		03 L		03 M		03 S		03 M			03 V		03 L		03 M		03 S		03 S		03 M		
04 J		04 D		04 M		04 V		04 D		04 M			04 S		04 M		04 J		04 V		04 D		04 V		
05 V		05 L	Prérentrée M1	05 M		05 S		05 L		05 J			05 D		05 M		05 S		05 M		05 L	Pentecôte	05 S		
06 S		06 M	Cours M1	06 M		06 D		06 M		06 V			06 L		06 M		06 S		06 J		06 M		06 D		
07 D		07 M		07 V		07 L		07 M		07 S			07 M		07 V		07 D		07 M		07 M		07 L		
08 L		08 J		08 S		08 M		08 J		08 D			08 M		08 S		08 M		08 S		08 V		08 M		
09 M		09 V		09 D		09 M		09 V		09 L			09 J		09 D		09 M		09 D		09 V		09 M		
10 M		10 S		10 L		10 J		10 S		10 M			10 V		10 D		10 M		10 L		10 S		10 J		
11 J		11 D		11 M		11 V	Armistice 1918	11 D		11 M			11 S		11 M		11 J		11 V		11 D		11 V		
12 V		12 L	Prérentrée M2	12 M		12 S		12 L		12 J			12 D		12 M		12 V		12 L		12 L		12 S		
13 S		13 M		13 J		13 D		13 M		13 V			13 L		13 J		13 S		13 L		13 M		13 D		
14 D		14 M		14 V		14 L		14 M		14 S			14 M		14 V		14 D		14 M		14 M		14 L		
15 L		15 J		15 S		15 M		15 J		15 D			15 M		15 S		15 L		15 L		15 V		15 M		
16 M		16 V		16 D		16 M		16 V		16 M			16 J		16 D		16 M		16 M		16 V		16 M		
17 M		17 S		17 L		17 J		17 S		17 M			17 V		17 L		17 M		17 L		17 S		17 J		
18 J		18 D		18 M		18 V		18 D		18 M			18 S		18 M		18 J		18 D		18 S		18 V		
19 V		19 L		19 M		19 S		19 L		19 J			19 D		19 M		19 V		19 M		19 L		19 S		
20 S		20 M		20 J		20 D		20 M		20 V			20 L		20 J		20 S		20 D		20 M		20 J		
21 D		21 L		21 V		21 S		21 L		21 M			21 M		21 V		21 D		21 M		21 V		21 L		
22 L		22 J		22 S		22 M		22 L		22 D			22 M		22 S		22 L		22 J		22 J		22 M		
23 M		23 V		23 D		23 M		23 V		23 M			23 J		23 D		23 M		23 D		23 V		23 M		
24 M		24 S		24 L		24 J		24 S		24 M			24 V		24 L		24 M		24 S		24 S		24 J		
25 J		25 D		25 M		25 V		25 D		25 M			25 S		25 M		25 J		Ascension		25 D		25 V		
26 V		26 L		26 M		26 S		26 L		26 M			26 D		26 M		26 V		26 M		26 L		26 S		
27 S		27 M		27 J		27 D		27 M		27 L			27 L		27 J		27 S		27 M		27 M		27 D		
28 D		28 M		28 V		28 L		28 M		28 S			28 M		28 V		28 D		28 D		28 M		28 L		
29 L		29 J		29 S		29 M		29 J		29 D			29 M		29 S		29 S		29 L		29 J		29 M		
30 M		30 V		30 D		30 M		30 V		30 L			30 M		30 D		30 M		30 D		30 V		30 M		
31 M		31 V		31 L		31 M		31 S		31 M			31 V		31 D		31 M		31 M		31 L		31 J		

Master2 et Parcours adaptés Encadrement éducatif: cours les mardis et mercredis

Informations pratiques

Remise des documents

Documents	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	A renvoyer à
Bilans d'étape N°1 & N°2 du tuteur document page n° 11 du livret	Avant les vacances d'automne 19 octobre 2016		Compléter le document précédent par une autre couleur 14 avril 2017	<ul style="list-style-type: none"> - ESPE: lydie.taho.taza@univ-poitiers.fr (indiquer le nom du stagiaire dans le titre du fichier et dans l'objet du mail) - IPR - Référent disciplinaire - Stagiaire
Rapport de visite référent document page n°13 du livret		Date 3 janvier 2017		<ul style="list-style-type: none"> - ESPE: lydie.taho.taza@univ-poitiers.fr - Tuteur - Stagiaire
Rapport de visite tuteur document page n° 13 du livret		Date 14 février 2017		<ul style="list-style-type: none"> - Référent disciplinaire - Stagiaire
Rapport final du tuteur-accompagnateur document page n° 15 du livret			Juin 2017	<ul style="list-style-type: none"> - Rectorat : DEC francoise.brunet1@ac-poitiers.fr

Questions diverses

A qui transmettre un arrêt de travail pour une absence pendant un jour en établissement ?	EPLE (Etablissement d'affectation)
A qui transmettre un arrêt de travail pour une absence pendant un jour de formation ?	ESPE Formation disciplinaire : ESPE (site Poitiers) Formation transversale : ESPE (site du département d'affectation)
A qui s'adresser pour tout renseignement administratif (carrière, frais de déplacements ...) ?	DPE1 pour les PLC & EE, DPE2 pour les PLP : une personne est responsable des dossiers, en fonction des disciplines et du département d'affectation. Consulter l'organigramme du Rectorat disponible sur l'intranet.
Vos adresses électroniques institutionnelles	Rectorat (@ac-poitiers.fr) après affectation ESPE (@etu.univ-poitiers.fr) après inscription Université de La Rochelle (@etudiant.univ-lr.fr)
Les adresses électroniques institutionnelles de vos interlocuteurs administratifs	Rectorat (@ac-poitiers.fr) ESPE (@univ-poitiers.fr) Université de La Rochelle (@univ-lr.fr)

Contacts

Service de scolarité ESPE Poitiers :

Lydie TAHO-TAZA

Tél : 05.49.36.22.07

lydie.taho.taza@univ-poitiers.fr

Service de scolarité ESPE Niort, ESPE Angoulême :

ESPE Angoulême :

Béatrice VOISIN

Tél : 05.45.61.24.42

beatrice.voisin@univ-poitiers.fr

ESPE Niort :

Virginie DROCHON

Tél : 05.49.17.82.52

virginie.drochon@univ-poitiers.fr

Service de scolarité ESPE La Rochelle :

Loubna BENNOUNA-HAGEN

loubna.bennouna-hagen@univ-lr.fr

Responsables à contacter :

ESPE PLC - PLP :

Jean-Marie MESLIER

jean.marie.meslier@univ-poitiers.fr

ESPE Encadrement éducatif :

Etienne DOUAT

etienne.douat@univ-poitiers.fr

RECTORAT :

Olivier HIMY

olivier.himy@ac-poitiers.fr

Cécile BETERMIN

cecile.betermin@ac-poitiers.fr

ESPE Académie de Poitiers : <http://espe.univ-poitiers.fr>

Rectorat Académie de Poitiers : <http://www.ac-poitiers.fr/>